



Wallonie

Commune de Vielsalm

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Olivier et Valérie Kaufmann - Saucez.

Le terrain concerné est situé à Provedroux à 6690 Vielsalm et est cadastré VIELSALM 2^{ème} Division Section F n°1150T.

Le projet est de type : modification du bardage de revêtement de façade d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

- Le bien fait partie du site classé « Château-ferme « Flammang » » ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1. § 1er. 6° du Code du Développement Territorial : la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du patrimoine.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville 5, 6690 Vielsalm :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h30 à 16h, le mercredi de 13h30 à 16h ;
- le samedi 04 mai de 9 h à 12 h ;
- personnes de contact: Monsieur Philippe Maréchal – Madame Sabine Piette – Madame Céline Fridman – Monsieur Guillian Delarbre : philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou celine.fridman@vielsalm.be ou urbanisme4@vielslam.be.

L'enquête publique est ouverte le 19 avril 2024 et clôturée le 06 mai 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm ;
- par télécopie au numéro 080/672315 ;
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou celine.fridman@vielsalm.be ou urbanisme4@vielslam.be ;
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique « Dossier Olivier et Valérie Kaufmann - Saucez ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 06 mai 2024 à 11h à l'Hôtel de Ville, Service Urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Philippe Maréchal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme (philippe.marechal@vielsalm.be – 080/292817).

A Vielsalm le 10 avril 2024

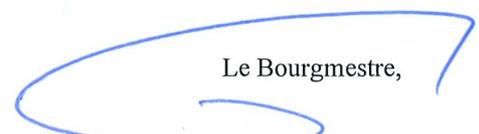
Pour le Collège

La Directrice générale,


(s) Anne-Catherine PAQUAY



Le Bourgmestre,


(s) Elie DEBLIRE